

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : BILAN DES LUTTES SYNDICALES 2020-2023 DU 9 AU 18 AVRIL 2024

Chers(es) membres,

Il y a trois ans déjà, vous m'avez donné votre confiance et élu au titre de président du *Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN*. Accompagnés des membres de ma chère équipe, nous avons dû protéger et défendre vos droits en traversant une crise sanitaire ainsi que deux rondes de négociation avec le gouvernement. Face aux nombreux défis auxquels nous avons été confrontés, nous avons su faire preuve de persévérance et de créativité et sommes parvenus à remplir nos engagements dont entre autres, celui de diversifier nos moyens de communication et de diffusion de l'information, de favoriser une plus grande implication des membres dans la vie syndicale et bien sûr, d'assurer un service clientèle et une gestion proactive des dossiers de litiges et de santé et sécurité au travail.

Dans le but de faire le point sur ces trois grosses années de luttes, de vous présenter le fruit de nos travaux en vue du prochain mandat de l'équipe syndicale et de vous donner toute l'information en lien avec le

déclenchement des élections générales au comité exécutif et au bureau syndical je suis heureux de vous convoquer formellement à la tournée d'assemblée générale annuelle du STT du CISSS de Lanaudière CSN qui se tiendra du 9 au 18 avril prochain.

Calendrier de la tournée d'assemblée générale annuelle :

Mardi 9 avril : en mode virtuel (ZOOM)
9h00 / 12h00 / 19h00

Judi 11 avril : en mode virtuel (ZOOM)
9h00 / 12h00 / 19h00

Vendredi 12 avril : en mode virtuel (ZOOM) —9h00 / 12h00

Lundi 15 avril : CHSLD/CLSC St-Donat —13h45 / 15h00

Mardi 16 avril : CHSLD Brassard —12h00 / 13h00 / 16h00

Mercredi 17 avril : en mode virtuel (ZOOM) —9h00 / 12h00 / 19h00

Judi 18 avril :

Centre de Divertissement Jolodium (12 rue du Richelieu, Notre-Dame-des-Prairies) —9h00 / 12h00 / 19h00

****Prendre note qu'un repas sera**

fourni aux personnes qui assisteront à une séance en mode présentiel**

Pour vous inscrire à l'assemblée générale, rendez-vous sur notre page d'inscription :

<https://www.sttcissl.org/assemblee-generale/>

Ordre du jour

1. Le mot du président
2. Présentation des membres de l'équipe syndicale et des invités
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Bilan des luttes syndicales (mandat 2020-2023)
5. Adoption des états financiers (Période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)
 - ▶ Explications du trésorier
 - ▶ Période de questions
6. Présentation du rapport du comité de surveillance
7. Adoption des prévisions budgétaires (1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027)
 - ▶ Explications du trésorier
 - ▶ Période de questions

suite en page 2...

...suite de la page 1

8. Adoption de la proposition d'amendements aux statuts et règlements
 - ▶ Explications du président
 - ▶ Période de questions
9. Point d'information sur le déclenchement de l'élection générale au comité exécutif et au bureau syndical
10. Levée de l'assemblée

***Cette rencontre sera d'une durée d'une (1) heure approximative.**

À la demande de nos membres et dans l'objectif d'alléger la présentation lors de l'assemblée générale, nous vous transmettons à l'avance l'ensemble des documents qui feront l'objet de nos discussions. Nous vous invitons à en prendre connaissance et si nécessaire, à noter vos questions afin d'être bien préparé pour l'assemblée générale.

Pour télécharger les documents en question, veuillez cliquer sur les liens suivants :

[États financiers \(période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023\)](#)

[Rapport du comité de surveillance](#)

[Prévisions budgétaires \(1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027\)](#)

[Proposition d'amendements aux statuts et règlements](#)

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Simon Deschênes,
Président du STT du
CISSS de Lanaudière-CSN



6 AVRIL BELLE
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE L'ASEXUALITÉ

fSSS CSN LGBT

L'ACTUALITÉ SYNDICALE



STTCISSS

LANAUDIÈRE

29 MARS

Un jour férié n'arrête pas notre prez! Vendredi dernier, Simon publiait une capsule d'Actualité syndicale [que vous pouvez voir en cliquant ici!](#) Aujourd'hui, je vous parle du *mois de la condition féminine* qui vient de se terminer, je vous parle également de [la] **convocation d'assemblée générale** [...]. Aussi, **pas de panique pour l'augmentation du prix du stationnement** [...] et finalement, **solidaire au syndicat de Kruger Crabtree** qui vient de voter un très fort mandat de grève[...].

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

Journée mondiale de la santé

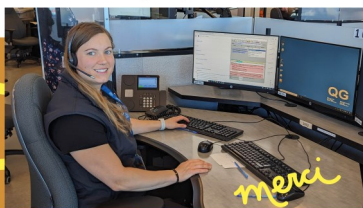
7 avril



7 AU 13 AVRIL

SEMAINE DES

**TÉLÉCOMMUNICATIONS
D'URGENCE**



AU CŒUR DU RÉSEAU



VRAIMENT PUBLIC

4 AU 10 AVRIL

SEMAINE DES

HYGIÉNISTES DENTAIRES



AU CŒUR DU RÉSEAU



VRAIMENT PUBLIC

POSTULER

**AFFICHAGE(S) DE
POSTES EN COURS**

Catégorie 3
du 2 au 16 avril

SECTION

RAPPEL
EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 21 juillet pour l'horaire du 8 septembre au 28 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 26 avril pour les périodes allant du 19 mai au 15 juin 2024.

Prochain férié à demander : Journée des Patriotes, 20 mai 2024 (F-12). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 26 avril.

Avril, j'ai perdu le fil!

**BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!**

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

ENFIN DES ASSOUPLISSEMENTS POUR LE MASQUE :

VAUT MIEUX TARD QUE JAMAIS



Plusieurs travailleurs nous interpellent, et ce, de façon régulière. Ils se questionnent : pourquoi au CISSS de Lanaudière, autres que dans les établissements de 20 usagers et moins, nous devons encore porter le masque alors que bon nombre de nos collègues d'autres CISSS et CIUSSS n'en portent plus? Pour répondre à cette interrogation légitime, nous avons questionné la PCI à ce sujet.

Pour prendre sa décision, elle se fie sur les études des microbiologistes relativement à l'évolution de la situation épidémiologique régionale et tient compte du taux d'absentéisme des travailleurs dus à une infection de virus respiratoire ou à une gastro-entérite pouvant découler d'une contamination par contact au travail entre les pairs. D'où l'importance de ne pas se présenter au travail si vous présentez des symptômes compatibles avec une infection des voies respiratoires ou de gastro-entérite.

Il ne faut pas écarter de l'équation que la majorité de notre clientèle vient de la population lanaudoise qui se fait vieillissante donc vulnérable à contracter des infections de virus respiratoire ou gastro-entérite. De plus, depuis décembre (lors de la mise en place de cette consigne), le nombre d'éclosions dans les différents établissements ne tend pas à diminuer, c'est pourquoi la PCI jugeait toujours d'actualité de conserver les mesures préventives telles que le port du masque, l'hygiène des mains et l'application de l'étiquette respiratoire.

Le gouvernement a donné tous les leviers nécessaires aux PCI régionales de gérer leur propre niveau de risque ainsi que faire leurs propres

recommandations en matière d'ÉPI (équipement de protection individuel).

Sachez que lorsque la PCI recommande le port du masque en prévention des infections, ils ont l'approbation de la haute direction.

En matière de SST, lorsqu'une ÉPI est recommandée et que l'employeur le rend obligatoire, tout employé est tenu de respecter cette mesure sans quoi il pourrait y avoir des sanctions disciplinaires.

De notre côté, nous avons occasionnellement des rencontres avec ceux-ci afin de leur demander des allègements pour le port du masque et à chaque fois, nous leur avons demandé de nous expliquer la raison de la continuité de cette mesure, mais malheureusement la balle n'était vraiment pas dans notre camp.

Le masque de procédure étant un ÉPI recommandé et rendu obligatoire par l'employeur, tout travailleur se doit d'observer cette demande jusqu'à avis contraire de la PCI. [Avis qui est arrivé ce 4 avril 2024 et que vous pouvez consulter en cliquant ici.](#) L'avis mentionne des *assouplissements relatifs au port du masque* qui seront permis dans certains milieux du CISSSL. Il mentionne également des cas de figures où il est encore requis de le porter.

En espérant avoir répondu vos préoccupations. Si des questionnements concernant le port du masque subsistent, je vous invite fortement à appeler ou écrire directement à la PCI sur leur courriel dédié aux travailleurs.

CHDL : 450 759-8222, poste 255

HPLG : 450 654-7525, poste 10111

ÉCLIPSE TOTALE OU PARTIELLE :

8 AVRIL

Dans un [communiqué sur l'éclipse solaire à venir \(à consulter en cliquant ici\)](#), la CNESST indique que Lanaudière sera dans la zone d'éclipse partielle. Bien que dans un cas comme dans l'autre, ce phénomène ne dure que quelques minutes, il faut néanmoins prendre des précautions si l'on veut observer le phénomène. **S'en passer vous expose à des lésions aux yeux et une perte de vision temporaire ou permanente.** Vous pouvez donc vous procurer des lunettes spécialement prévues à cet effet dans une lunetterie. Vous pouvez également fabriquer un dispositif qui permet de voir une projection indirecte de l'éclipse. [Cliquez ici pour sa fabrication!](#)



Sachez d'ailleurs que l'employeur a finalement produit sa note de service relativement à l'éclipse. [Pour en faire la lecture, cliquez ici.](#)

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

Courriel : prevention-controle-des-infections.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Josée Lévesque,
Agente SST-Prévention



FONDATION

Je profite de ma journée de repos pour vous présenter **Fondation** et vous inviter à profiter de la période des impôts pour faire de bons placements. Fondation est un organisme financier très prisé avec un actif de 3,5 milliards de \$ dollars (au 30 novembre 2023) et près de 218 000 actionnaires.

Fondation investit dans les entreprises d'ici (plus de 1175 entreprises supportées), ce qui fait d'elle un allié naturel pour la transformation positive de l'économie québécoise, qu'il contribue à rendre plus performante, plus inclusive, plus équitable et plus verte (c'est d'ailleurs l'aspect environnemental qui m'a séduit).

L'ambition de Fondation d'améliorer le monde vise à mobiliser l'argent dans la bonne direction. Voici les quatre dimensions essentielles de son approche :

- ▶ Agir pour le climat et la biodiversité
- ▶ Favoriser l'équité sociale et l'inclusion
- ▶ Renforcer les économies locales
- ▶ Donner du sens à l'argent

Pour moi, Fondation se résume en 3 volets :

1- **Volet économique** : la charité bien ordonnée commence par soi. Aider nos entreprises québécoises à se développer revient donc à créer et maintenir des emplois de qualités pour les travailleuses et travailleurs et ce, à tous les niveaux tant provinciaux que locaux.

Juste dans la région de Lanaudière et ses environs (Laurentides, Mauricie), plus d'une dizaine d'entreprises ont bénéficié de ce volet. Citons en exemple:

Les entreprises Fabkor à Saint-Gabriel-de-Brandon, l'imprimerie BBM-Lanctôt, Au Coin du Prédateur, Nita, les manufacturiers d'aluminium O.A.M, Lion Électrique, Dion Herbes et Épices, Waste Robotics et Société Laurentides.

2- **Volet formation et littératie financière** : Fondation assure une

présence constante auprès des travailleuses et travailleurs dans les différents milieux de travail dans le but de les encourager à adhérer à Fondation. Il aspire aussi à répondre aux questions et préoccupations lors des nombreuses activités en milieu de travail. La formation et la mise à niveau des connaissances des responsables Fondation en personne ou en virtuel sont fréquentes et le tout est au bénéfice et dans l'intérêt de gens qui épargnent avec Fondation.

Saviez-vous que Fondation propose une épargne-retraite avantageuse aux personnes qui en ont le plus besoin?

Vous avez 3 façons d'épargner:

- 1- Retenue sur le salaire (RSS). En passant, on dispose d'une équipe chevronnée prête à aider tout employeur s'il ignore comment le faire;
- 2- versements périodiques en ligne;
- 3- versement unique en ligne.

Autres faits intéressants : il est possible de vous servir de l'argent de votre REER pour répondre à plusieurs situations spécifiques comme l'achat d'une première maison (RAP), le retour aux études (REEP) ou démarrer une entreprise au Québec.

3- **Volet durable, social et environnemental** : Fondation encourage les entreprises à intégrer dans leur prise de décisions et leurs opérations ces considérations. C'est un passage obligé pour nos entreprises si nous souhaitons que les travailleurs vivent dans un environnement sain et sécuritaire et vivre leur retraite dans un monde meilleur.

Que vous soyez syndiqué de la CSN ou non, travailleur du réseau de la santé ou non, ne soyez pas en reste, contactez-nous et nous vous accorderons toute l'attention que vous méritez : 1 800-253-6665. Vous pouvez également aller sur le site web en cliquant ici :

www.fondation.com

Fode Bangoura,
Militant et Responsable
Fondation (RF)



MARDI 4 AVRIL JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL INVISIBLE



Le travail invisible, c'est celui de mère de famille, les soins aux enfants, les tâches ménagères et la charge mentale! Or, selon [L'AFEAS](#), si ce travail était rémunéré, il atteindrait une valeur d'au moins 11 000 milliards de dollars américains, par année, à l'échelle planétaire.

**Journée d'ACTION
A JOLIETTE**

**MERCREDI
17 AVRIL**

**Pour du transport
collectif partout
dans Lanaudière!**

RV: 12h45

Point de rencontre:
Terminus d'autobus
de Joliette, 942 Rue St-Louis,
Circuit d'autobus 3, arrêt 86742

POUR PLUS D'INFOS : (450) 752-4700 ou mob@mepal.net

Inégalités et climat déréglé **C'EST ASSEZ!** mepal.net

Les décisions de la CAQ en matière de transport durable te laissent dubitatif? Que ce soit sur le plan du financement famélique des transports collectifs au Québec, sa dévotion aveugle à un 3^e lien en contravention totale avec le consensus scientifique ou sa décision impopulaire assumée de sabrer dans *roulez vert*¹, les décisions de la CAQ sont dignes d'un parti conservateur. Heureusement, des organismes se mobilisent pour améliorer le transport dans Lanaudière! On t'invite à joindre la mob du MÉPAL, détails ci-haut!

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

D'ÉNERGIE

Ah, la CAQ, parti politique regorgeant de contradictions! On parlait un peu plus tôt de ses dérives en matière de transport collectif. Son refus de financer adéquatement ce dernier au Québec n'est pas anodin. Elle nous dit qu'il faut **diminuer significativement le nombre de voitures** en circulation au Québec... sans donner solution de rechange pour leurs déplacements. Pourquoi devrait-on se tourner vers le transport collectif efficace? D'une part, un tel réseau de transport réduirait énormément les émissions de gaz à effets de serre. D'autre part, la consommation énergétique s'en trouverait fortement diminuée, en particulier avec les véhicules électriques dont les moteurs sont bien plus efficaces que les moteurs thermiques.

Quand Pierre Fitzgibbon nous pointe du doigt en nous demandant de diminuer notre consommation d'énergie en donnant de l'énergie à rabais aux entreprises privées de l'autre main, il fait preuve d'une arrogance et d'une hypocrisie rarissime. Déjà, trouver des façons de diminuer notre impact sur l'environnement, ça devrait relever du ministre Benoît Charrette.

Mais non... *c'est Fitzgibbon* qui prétend qu'on est dernier de classe en matière de consommation d'électricité. Selon Normand Mousseau, un expert sur le sujet, ce n'est pas vrai que proportionnellement (et en prenant compte de la différence de température), qu'on en consomme plus que d'autres pays (exemple : dans les pays scandinaves). Par contre, en matière de transport, c'est vrai qu'avec notre urbanisation basée sur un modèle américain, nous consommons beaucoup d'énergie. N'est-ce pas là un argument de choix pour mettre la main à la pâte et investir dans le transport collectif?

Écoutez [ce super balado qui démêle les choses en matière de consommation d'électricité en cliquant ici!](#)

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support et militant en environnement

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

Session
PRINTEMPS 2024

Le comité saines habitudes de vie de l'employeur a déployé l'horaire des activités physiques payantes auxquelles vous pouvez vous inscrire. Notez que la session est déjà en cours et fonctionne sur le principe du premier arrivé, premier servi. Si vous avez des questions sur le fonctionnement pour ces activités, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : comiteshv.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca

Votre comité
SAINES
HABITUDES DE VIE
EN ACTION!



Vous pouvez regarder le vidéo promotionnel ci-haut que le comité a fait pour promouvoir ce programme. [Pour consulter leur programmation, on vous invite à cliquer ici.](#) Le comité a une section sur l'Intranet de l'employeur avec divers contenus disponibles sur l'espace employé.

Votre équipe Info-Mob

85\$ Pour un Plaster

Êtes-vous prêtes et prêts à payer 85\$ pour un p'tit pansement sur l'auriculaire¹? Si l'on ne bloque pas la CAQ, alors qu'elle voudrait accroître la place du privé en santé et services sociaux, c'est ce genre de dérive qui nous attend. Nos camarades de la Fédération de santé et des services sociaux (FSSS) sont d'avis qu'il ne faut pas financer les profits d'entreprises mercantiles et rapatrier ces ressources dans le réseau public.

On peut croire que la privatisation progressive des soins de santé ne se fera pas sans conséquence. Un aîné a constaté l'inverse. N'ayant pas réussi à voir un médecin pour une problématique de saignement récurrent à son petit doigt, il s'est fait suggérer de faire venir une infirmière auxiliaire privée chez lui. Cependant, au moment de régler la facture, surprise, ce soin très simple coûtait 85\$!

[Cliquez ici pour consulter l'article racontant cette aberration, gracieusement du privé!](#)



Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

Fier partenaire de notre air



Ici, c'est un environnement sans fumée.

Avez-vous remarqué que la santé publique du CISSS de Lanaudière est en pleine campagne de sensibilisation? Le but est d'appliquer la Loi sur la lutte contre le tabagisme et de la faire respecter. [Vous pouvez d'ailleurs consulter leur dépliant en cliquant ici](#) et vous pourrez rencontrer les équipes de sensibilisation dans les CH, CLSC, CHSLD, CJ, CR et le CA jusqu'au 31 mai.

Si ça peut sembler achalant, il faut reconnaître que c'est un pas dans la bonne direction pour le système de santé. Je m'explique : on accuse à raison le gouvernement de sous-investir en prévention pour la santé. Encadrer le tabagisme aura un impact positif sur votre santé, mais aussi sur la santé des autres. C'est même bon pour l'environnement, [considérez que le mégot de cigarette est le déchet le plus jeté](#)² au sol! L'argent investi en prévention pour le tabagisme permet des économies importantes en matière de soins de santé. Il n'est jamais trop tard pour essayer d'arrêter de fumer!

Votre équipe Info-Mob

1 - Auriculaire : petit doigt.

2 - Voir l'article en page 7 du journal en lien.



Le 9 avril, c'est la journée de la licorne! Wow, ça donne bien, parce que Christian Dubé est encore au pays des licornes, avec son PL-15 qui vient encore injecter plus de privé coûteux et qui continue de ne pas faire ses preuves dans notre système de santé et de services sociaux!

tendu par ce ministre? Pourtant, ce réseau n'est rien sans nous. Dans le réseau public comme dans les organismes communautaires, c'est nous qui soignons et soutenons les Québécois! Comment peut-on penser une seconde qu'on puisse réussir une réforme d'une telle ampleur en nous

vent des femmes, n'ont pas accès aux ressources pour s'extirper de milieux toxiques.

Bref, on vous invite à [consulter la déclaration tout sauf santé en cliquant ici!](#)

RÉACTION DE LA CSN AU RAPPORT DE LA COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Dans son dernier rapport sur les soins à domicile, la commissaire soulevait des points fort pertinents pour améliorer les choses. Cependant, il y a une mesure qu'elle a suggérée sur laquelle nous ne sommes pas d'accord. C'est inacceptable d'imposer une contribution aux usagers de l'aide à domicile.

Après des années d'explosion du privé dans le soutien à domicile, on doit faire le constat que ça n'améliore pas la situation : les agences nuisent à la coordination de l'offre de services à la population en plus de maintenir les travailleuses dans des emplois mal payés.

Ce dont a besoin, c'est un meilleur financement et plus de monde dans notre réseau public. Mieux vaut réinvestir l'argent qui sert à grossir les profits des entreprises médicales plutôt qu'imposer une contribution aux usagers dont les plus vulnérables.



La réforme Dubé

TOUT SAUF SANTÉ

DÉCLARATION

Aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que le ministre de la Santé Christian Dubé est vraiment déterminé à foncer, seul, complètement seul dans sa vaste réforme [...] réforme qui selon nous, est TOUT SAUF SANTÉ.

Son refus d'entendre les voix syndicales et de collaborer pour améliorer le système public avec les principaux intéressés est aussi illogique que sa décision controversée d'en confier l'administration à des *tops guns* du privé déconnectés. Pourtant, les employés du réseau sont aux premières loges et sont les plus impliqués dans ce dernier et auprès des populations les plus vulnérables de notre société.

Depuis plusieurs mois, nous sonnons l'alarme, mais on a l'impression que le ministre choisit consciemment de ne pas nous entendre. *Faut-il être ancien premier ministre, médecin spécialiste, banquier ou promoteur privé en santé pour être reçu en*

écartant ainsi de la recherche de solution? On a bien vu lors de la dernière réforme que c'est exactement le contraire qui s'est passé! C'est certainement une des raisons expliquant l'expulsion des libéraux du gouvernement du Québec et on a bien vu pendant la pandémie à quel point le réseau de santé a été fragilisé par la loi mammoth Barette! Le filet social a aussi été affaibli par des



années de sous-financement. Nous sommes désormais aux prises avec plusieurs crises, notamment de logement. Encore trop de personnes, sou-



Je vous invite à lire [la publication de la CSN à ce sujet en cliquant ici](#). Vous pouvez aussi lire [l'article de presse sur les soins à domicile en cliquant ici](#).

Philippe Cloutier, Agent Info-Mob en support

